

Corrigé ATSEM 2024 interne et troisième concours

Proposition de corrigé - non officielle. Concours ATSEM principal de 2e classe, AURA, épreuve du 16 octobre 2024. Proposition de réponses aux situations professionnelles du dossier.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Question 1 : les fonctions de l'ATSEM

a. Trois fonctions et six tâches d'accueil

Fonction du document 1	Deux tâches exprimées par des verbes d'action
Éducative	Accueillir et rassurer l'enfant au moment de la séparation ; l'accompagner pour retirer et ranger son manteau en favorisant son autonomie.
Entretien du matériel et des locaux	Préparer un espace d'accueil propre et dégagé avant l'arrivée ; nettoyer et ranger le matériel utilisé, selon le protocole et sans exposer les enfants aux produits.
Aide pédagogique	Installer le matériel d'un atelier prévu par l'enseignant ; accompagner la manipulation ou le jeu confié en reprenant sa consigne.

b. Des fonctions complémentaires

Une même situation associe plusieurs dimensions. À un atelier de pâte à modeler, l'ATSEM aide à suivre la consigne et à utiliser les outils : aide pédagogique. Il accompagne le lavage des mains et l'autonomie : fonction éducative. Il prépare puis remet en état tables et matériel : entretien. Les tâches se distinguent pour être organisées, mais ne s'isolent pas complètement dans l'activité.

c. La responsabilité de l'enseignant

L'**aide pédagogique** s'exerce sous la responsabilité de l'enseignant, qui fixe les objectifs d'apprentissage, les consignes et les adaptations. L'ATSEM apporte une assistance et des observations, sans décider seul du programme ni se substituer à l'enseignant.

Question 2 : les jeux en maternelle

a. Quatre types de jeux

Type	Exemple de compétence développée
Exploration	Découvrir les propriétés d'un objet en le manipulant et ajuster ses gestes à ses réactions.
Symbolique	Utiliser le langage et prendre un rôle dans une situation de faire-semblant, par exemple jouer à la marchande.
Construction	Organiser des éléments dans l'espace et essayer une solution pour réaliser un assemblage stable.
À règles	Respecter un cadre commun et adapter une stratégie, en tenant compte du tour de chacun.

b. Deux apprentissages du Verger

Reconnaître et associer des couleurs : relier la face du dé au fruit à prendre. **Coopérer en respectant une règle** : attendre son tour et poursuivre un objectif commun avant que le puzzle du corbeau soit terminé. Le dénombrement des fruits peut également être travaillé, comme l'indique la fiche.

c. Un enfant pleure après avoir perdu

Je me mets à sa hauteur, accueille son émotion et l'aide à la nommer sans me moquer ni la minimiser. Je rappelle calmement le résultat et le principe du jeu. Dans **Le Verger, les joueurs gagnent ou perdent ensemble face au corbeau** : un camarade n'est pas le responsable de la défaite. Je laisse un temps pour s'apaiser, puis propose de revenir au groupe ou de rejouer plus tard, sans changer arbitrairement le résultat pour faire cesser les pleurs.

d. Un jeu pour la garderie de grande section

Je propose un **jeu de construction collectif** : réaliser avec des briques un abri pour de petites figurines. Les enfants choisissent un projet simple, répartissent les éléments et testent la stabilité. Cela mobilise repérage spatial, motricité fine, langage et coopération. Le matériel et la durée sont adaptés à la fatigue de fin de journée.

Question 3 : collage de lignes verticales

a. Quatre compétences

- Reconnaître une orientation verticale et la distinguer d'autres directions.
- Coordonner les gestes pour prendre, encoller et poser une bande.
- Organiser des éléments dans l'espace de la feuille.
- Comprendre une consigne et utiliser le vocabulaire de l'action et des formes.

b. Installation, accompagnement et rangement

Avant : préparer cinq places, protéger les tables, répartir les bandes et une colle adaptée, vérifier le matériel et reprendre l'objectif fixé par l'enseignant.

Pendant : reformuler simplement, montrer au besoin un geste sur un support distinct, laisser l'enfant réaliser, encourager l'essai et observer les difficultés. Je veille à l'usage sûr du matériel et ne corrige pas toutes les productions pour les rendre identiques.

Après : faire participer au rangement selon les possibilités, prévoir le séchage, nettoyer tables et outils et accompagner le lavage des mains. Je transmets à l'enseignant les observations utiles.

c. Un élève présente des troubles moteurs et son AESH est absent

Je préviens l'enseignant et organise l'aide avec lui ; je ne décide pas seul d'une prise en charge qui remplacerait celle de l'AESH. Deux adaptations possibles sont :

- stabiliser la feuille avec un support antidérapant et proposer des bandes plus larges, plus faciles à saisir ;
- mettre à disposition un outil d'encollage plus préhensible, réduire la quantité demandée ou accorder plus de temps, selon les besoins connus.

Je favorise une participation réelle, sans exclure l'enfant ni faire systématiquement le collage à sa place.

Question 4 : PMI et visites de santé

a. Sigle, collectivité et mission

PMI signifie protection maternelle et infantile. Ce service relève du **département**. Il exerce des missions de prévention et de suivi médico-social auprès des femmes enceintes, des jeunes enfants et de leurs familles, dont les bilans de santé des enfants de maternelle.

b. Les étapes à distinguer

Le document 5 présente **deux étapes du dispositif départemental décrit** :

Étape	Contenu indiqué
Toute petite section et plus jeunes enfants de petite section	Bilan visuel systématique par une orthoptiste.
Vers 3 ans et demi à 4 ans	Bilan de santé complet : vision, audition, état bucco-dentaire, vaccinations, langage et développement psychomoteur.

Il prévoit aussi une visite complémentaire l'année suivante pour certains enfants, si nécessaire : elle n'est pas annoncée comme systématique pour tous.

Il ne faut pas confondre ces dépistages avec le décompte réglementaire des **visites des 3-4 ans et de la sixième année, soit entre 5 et 6 ans**. Cette dernière vise notamment les troubles spécifiques du langage et des apprentissages. Le bilan visuel précoce décrit dans la plaquette n'est donc pas une visite médicale supplémentaire identique pour tous les enfants de France.

Question 5 : activités extérieures

a. Trois bienfaits et neuf activités possibles

Bienfait retenu dans le dossier	Trois exemples périscolaires
Développer les capacités motrices	Suivre un parcours de repères au sol ; franchir de petits obstacles adaptés ; transporter collectivement des objets légers d'un point à un autre.
Stimuler créativité et concentration	Composer un motif avec des éléments sûrs préparés ou collectés avec l'adulte ; dessiner un détail observé ; écouter puis représenter les sons du jardin.
Développer les habiletés sociales et la coopération	Construire à plusieurs un petit abri pour figurines ; réaliser une carte collective du jardin ; entretenir un bac de plantation avec des rôles partagés.

Ces activités restent adaptées à l'âge, au lieu, à la météo et au cadre du service périscolaire. Elles ne sont pas présentées comme des effets garantis chez chaque enfant.

b. Deux moyens d'information des familles

Un **affichage ou un message préalable du service** présente le lieu, les horaires, les activités et les vêtements utiles. Un **cahier de liaison ou un compte rendu sur l'outil prévu par la structure** raconte ensuite les découvertes et les mots travaillés. Les éventuelles images des enfants respectent les autorisations et le cadre de diffusion.

c. Précautions pour une sortie en forêt

Vérifier l'itinéraire et la météo ; prévoir chaussures et vêtements adaptés ; appliquer les consignes d'encadrement et de comptage de l'enseignant. Délimiter les zones accessibles et expliquer qu'on ne mange pas les végétaux ramassés. Prévoir l'hygiène des mains avant le repas ainsi que le matériel de premiers secours et les protocoles individuels nécessaires, avec les adultes responsables.

Référence pour distinguer les visites scolaires : [Code de l'éducation, article L541-1](#).